

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**6 SEPTEMBRE 2016
20 H**

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le mardi 6 septembre 2016, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Madame et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Absences motivées : Mesdames et messieurs les conseillers Lyne Beaulieu, Francis Rinfret, Natalie Parent et Gaétan Marcil

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

RÈGLEMENTS

A-2016-44 Règlement 841 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2016

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 841 autorisant la Ville à acquérir certains immeubles et à engager certaines dépenses à des fins industrielles pour l'année 2016.

A-2016-45 Règlement 842 décrétant l'acquisition d'un terrain pour les nouveaux ateliers municipaux et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le règlement 842 décrétant l'acquisition d'un terrain pour les nouveaux ateliers municipaux et décrétant à cette fin des dépenses et un emprunt n'excédant pas 2 000 000 \$.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 03.

Le maire,

*Le directeur des Services juridiques
et greffier,*

Martin Damphousse

Me Marc Giard, OMA